



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

n° 160-18 C

Objet : RD - Modification des statuts de Savoie Grand Revard

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud

Jean-Luc Berthelay

Julien Donzel

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin -

Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien -

Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay -

Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori -

Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Jacqueline Rol

Maryse Fabre

Bernard Januel

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud -

de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à

Julien Donzel - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Dominique Saint-Pierre à

Muriel Jeandet - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

- conseillers excusés : 7

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

délibération n° 160-18 C

objet **RD - Modification des statuts de Savoie Grand Revard**

Xavier Dullin, président, rappelle que par délibération n° 135-18 C du 19 juillet 2018, Grand Chambéry a lancé une révision statutaire afin d'étendre sa compétence « activités de sports et de loisirs de montagne » au territoire des Aillons-Margériaz.

Pour l'exercer de façon efficiente et harmonisée sur l'ensemble des stations des Bauges, il est proposé de transférer cette compétence au syndicat mixte Savoie Grand Revard.

A cet effet, Savoie Grand Revard a également engagé une révision statutaire le 17 septembre 2018 dont les principales évolutions portent sur les points suivants :

- La dénomination « Savoie Grand Revard » devient « Syndicat mixte des stations des Bauges ».
- Grand Chambéry se substitue aux communes d'Arith et de Saint-François-de-Sales restées membres du syndicat mixte pendant le délai de territorialité lié à la fusion de Chambéry métropole et de la Communauté de communes du Cœur des Bauges. Le syndicat mixte ne sera donc composé plus que de Grand Chambéry et de Grand Lac.
- La diversification des stations est renforcée à travers le développement des compétences estivales.
- Le syndicat mixte devient un syndicat à la carte. La compétence obligatoire (développement touristique des stations de Savoie Grand Revard) est exercée de façon mutualisée par Grand Lac et Grand Chambéry alors que la compétence optionnelle (développement touristique des Aillons-Margériaz) est assumée par Grand Chambéry, les dépenses communes aux compétences obligatoires et optionnelles (administration générale...) étant partagées à parts égales entre les membres du syndicat mixte.
- Le nombre de délégués titulaires de chaque membre est porté de 11 à 18 jusqu'aux prochaines élections municipales prévues en 2020. Le nombre de délégués titulaires de chaque membre sera ensuite de 17.

Grand Chambéry est appelé à se prononcer sur cette révision statutaire.

Pour la désignation des 18 délégués titulaires et 3 délégués suppléants de Grand Chambéry, les candidatures suivantes sont enregistrées.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Michel ANDRE (Les Déserts)	Jean-Marc LEOUTRE (Saint-Jeoire-Prieuré)
Emmanuelle ANDREVON (Aillon-le-Jeune)	Michel DYEN (Saint-Alban-Leyse)
Jean-Paul BETTEGA (Les Déserts)	Benjamin MAILLAND (Saint-François-de-Sales)
Catherine CHAPPUIS (Barby)	
Jean-Luc DEYE (Saint-François-de-Sales)	
Xavier DULLIN (Chambéry)	
Jérôme ESQUEVIN (Thoiry)	
Maryse FABRE (Saint-François-de-Sales)	
Christophe FOGNINI (Les Déserts)	
Pierre GARNIER (Les Déserts)	
Pascal GINOLLIN (Aillon-le-Jeune)	

Christian GOGNY (Aillon-le-Vieux)	
Emilien GUERRAZ (Les Déserts)	
Laurence PELARDY (Aillon-le-Jeune)	
Benoit PERROTTON (Chambéry)	
Yves RIVOLLET (Sainte-Reine)	
Cécile TRAHAND (Arith)	
Adeline VINCENT (Saint-Jean-d'Arvey)	

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu les articles L.5211-17 et L.5211-20 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical de Savoie Grand Revard du 17 septembre 2018 notifiée le 25 septembre 2018,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les statuts modifiés de Savoie Grand Revard ci-joints,

Article 2 : **désigne** les délégués listés ci-dessus pour siéger au Syndicat mixte des stations des Bauges.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 160-18 C

Objet de l'acte : RD - Modification des statuts de Savoie Grand Revard

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalite 1 - Cadre institutionnel: création, modifications statutaires, définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées, transformations, fusion, dissolution

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe : statuts SGR;carte 1;carte 2;carte 3;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21303H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21303H1

Date de transmission en Préfecture : 28 septembre 2018

Date de réception en Préfecture : 28 septembre 2018